

APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2020-55-119

Fourniture d'un système d'ozonation à l'usine de production d'eau potable de Saint-Romuald

Description des biens : Le présent appel d'offres (Phase 1) s'inscrit dans une démarche de la Ville de Lévis pour l'achat et l'installation d'un système d'ozonation en remplacement de celui existant de l'usine de production d'eau potable de Saint-Romuald.

Le projet sera réalisé en deux (2) phases, **mais le présent appel d'offres vise la phase 1 uniquement :**

Phase 1 :

Appel d'offres pour la fourniture de l'ozoneur, incluant tous les ouvrages connexes ainsi que la supervision de l'installation de ces équipements, leur mise en route, la formation du personnel, les essais de performance et le support aux intervenants.

Phase 2 :

Appel d'offres pour l'installation de l'ozoneur ainsi que la fourniture et l'installation des faux planchers filtrants, des ouvrages connexes et tous les accessoires, incluant ceux fournis par l'adjudicataire de l'appel d'offres de la phase 1.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SÉAO (1),

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :

M. Maxime Chabot, conseiller en approvisionnement
Tél : 418 835-4960, poste 4969

Réception des soumissions : **avant 14 h**, heure en vigueur localement, **le 30 avril 2021**, date et heure de réception des soumissions.

Visite des lieux : Obligatoire sur rendez-vous, entre le 8 mars et le 17 mars 2021.

(1) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Seules seront considérées les soumissions présentées par des fournisseurs ayant un établissement situé au Canada **ou dans un des territoires d'application de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et ses États membres** et qui sont **mentionnés dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO)** approuvé par le gouvernement.

Les soumissionnaires peuvent obtenir les résultats de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires et leur prix respectif) sur SÉAO (1) à compter du jour ouvrable suivant celui de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Fait à Lévis, le 2 mars 2021

Le directeur de l'approvisionnement

Vincent Vu